

Liste des documents à fournir à l'appui d'une demande d'autorisation de travail

Cette liste est délivrée à titre indicatif. Prenez soin de vérifier si des informations et copies de documents complémentaires sont requis par les autorités pour le traitement de votre demande.

Demande d'autorisation de travail en cas de résidence hors de France :

- Passeport
- Mandat dûment rempli et signé (si l'employeur est représenté)
- Si le projet de recrutement est soumis à l'opposabilité de la situation de l'emploi :
 - Offre d'emploi déposée auprès du service public compétent
 - Attestation de clôture de l'offre et justificatif de l'absence de candidat
- Si la profession est réglementée : Justificatif du respect des conditions réglementaires d'exercice
- Si situation de détachement : Attestation de déclaration préalable de détachement
- CV
- Diplômes
- Attestation de vigilance URSSAF
- Kbis

Demande d'autorisation de travail en cas de résidence en France :

- Passeport
- Recto-verso du titre de séjour en cours de validité
- Mandat dûment rempli et signé (si l'employeur est représenté)
- Offre d'emploi déposée auprès du service public compétent
- Attestation de clôture de l'offre et de l'absence de candidat

- Si la profession est réglementée : Justificatif du respect des conditions réglementaires d'exercice
- Si situation de détachement : Attestation de déclaration préalable de détachement
- Si renouvellement d'un contrat, ou changement d'emploi ou d'employeur :
 - L'autorisation de travail initialement accordée
- CV
- Diplômes
- Attestation de vigilance URSSAF
- Kbis

Lorsque l'employeur est établi à l'étranger, le dossier comprend en outre les pièces suivantes :

- L'attestation d'emploi de l'entreprise établie à l'étranger ou contrat de travail initial, justifiant d'une ancienneté d'au moins 3 mois ;
- L'attestation sur l'honneur de demande d'immatriculation à la sécurité sociale française ;
- Le cas échéant, l'attestation sur l'honneur de la demande d'immatriculation à la caisse des congés payés ;
- Le cas échéant, la lettre mandatant une personne établie en France pour accomplir les démarches administratives en son nom et pour son compte

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.